

Collège les Champs Philippe



Année scolaire 2022-2023
Réunion parents de Troisième

La classe de troisième

Un quotidien pour construire son orientation et obtenir son premier diplôme

- ▶ S'orienter vers le Lycée
- ▶ Obtenir le Diplôme National du Brevet

L'année scolaire de Troisième : les interlocuteurs

- ▶ L'équipe pédagogique de la classe de l'élève et le professeur principal

Mme	LEMARIGNIER	3A
Mme	BUIRE	3B
Mme	JANNOT	3C
Mme	BETHUNE	3D

- ▶ Le C.P.E. : M. Noël puis Mme Biardeau

- ▶ Le personnel de Direction : Mme Tracq

- ▶ L'équipe péri-éducative :

- ▶ La conseillère d'orientation, psychologue de l'Education nationale : Mme Lanba, au collège ou au CIO de Colombes
- ▶ L'infirmière scolaire : Mme Zeggai
- ▶ Le médiateur : M.Hmaiti

L'année scolaire de Troisième : le calendrier du 1^{er} semestre

Septembre

- Réunion de présentation

Novembre

- Remise du relevé de mi-semestre
- Inscription au D.N.B.

Décembre

- Réunion d'information
- Début de la saisie des vœux d'orientation
- Lancement de la campagne de rentrée Pix

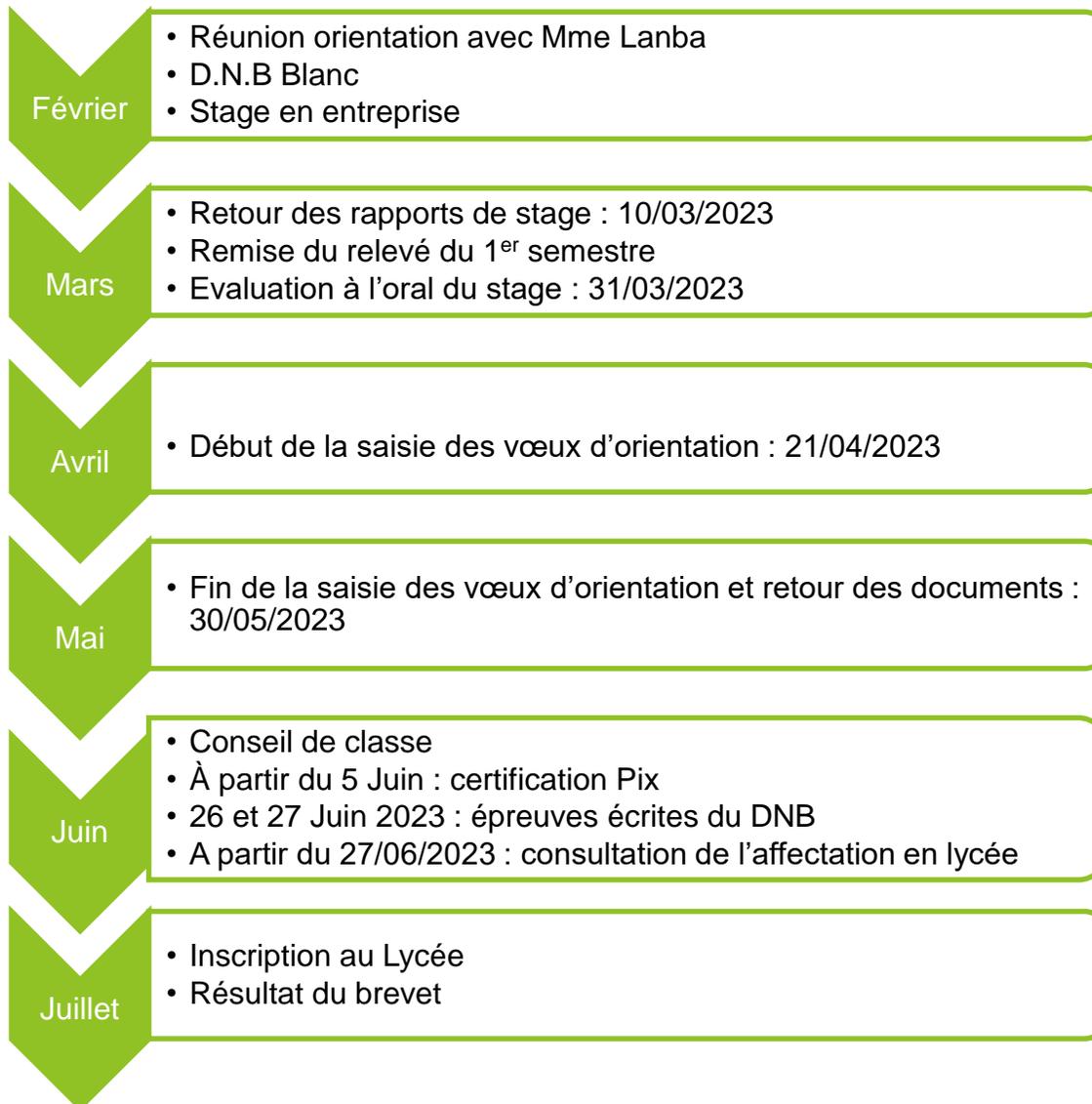
Janvier

- Fin de la saisie des vœux d'orientation : 30/01/2023

Février

- Conseil de classe : du 06/02/2023 au 09/02/2023

L'année scolaire de Troisième : le calendrier du 2^{ème} semestre



- Restent à placer : ASSR niveau 2
- Oral du DNB



- Remise des diplômes du DNB au Collège

L'année scolaire de Troisième : S'orienter

- ▶ Construire son projet
- ▶ Adéquation entre le projet et la capacité à fournir le travail et les compétences nécessaires
- ▶ S'informer
 - ▶ Au collège
 - ▶ Les portes ouvertes
 - ▶ Le site de l'onisep et ses publications

L'année scolaire de Troisième : S'orienter - saisir les intentions puis d'orientation

- ▶ Avoir ses codes
- ▶ Se connecter : teleservices.education.gouv.fr
 - Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :
 - il doit saisir au moins 1 intention ;
- ▶ Saisir son ou ses intentions
 - il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2de générale et technologique ou 2de STHR, 2de professionnelle, 1re année de CAP) ;
 - le rang détermine l'ordre de préférence ;
 - les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
 - les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement (30/01/2023).

Intentions d'orientation

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP

Annuler Valider

L'année scolaire de Troisième : S'orienter - saisir les intentions d'orientation

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 15/12/2022 Au : 30/01/2023

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : du 06 au 09/02/2023

- 1 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

L'année scolaire de Troisième : S'orienter - saisir les intentions d'orientation

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

D.N.B. : les modalités d'attribution - les épreuves

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS



D.N.B. : les modalités d'attribution - la maîtrise du socle commun

Les huit composantes du socle commun prises en compte sont :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces différentes composantes sont évaluées selon une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise.

Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des *évaluations menées au long du cycle 4* par les enseignants.

Pour chacune des huit composantes du socle commun prises en compte, le candidat obtient :

- 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,
- 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,
- 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,
- 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».

La maîtrise du socle commun est notée sur 400 points

Les élèves ayant suivi un **enseignement facultatif** (langues et cultures de l'Antiquité, langues et cultures européennes, langues et cultures régionales, découverte professionnelle, chant choral) ou un enseignement de langue des signes française bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
- 20 points si ces objectifs sont dépassés.

12/12/22

Mme Tracq

D.N.B. : les modalités d'attribution

- ▶ Les épreuves /400 points
- ▶ Le contrôle continu /400 points

▶ **LES MENTIONS**

- Mention assez bien au-delà de 480 points
- Mention bien au-delà de 560 points
- Mention très bien au-delà de 640 points

Les règles sont strictes : convocation et pièce d'identité à présenter, entrée impossible dans la salle d'examen en cas de retard, copies anonymes, temps à respecter, pas de portables... et pas de triche sous peine de graves sanctions. Les élèves bénéficient d'une répétition générale avec le "brevet blanc" pour se préparer à cet examen et à toutes les consignes.

D.N.B. les épreuves écrites



<https://eduscol.education.fr/716/les-epreuves-du-dnb>

Annexe I – Session normale 2023 : calendrier

Dates	Métropole, La Réunion et Mayotte
Lundi 26 juin Tous candidats	Français 1^{re} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h – 10 h 30 Français 2^e partie (rédaction) 10 h 45 – 12 h 15 Mathématiques 14 h 30 – 16 h 30
Mardi 27 juin Tous candidats (sauf épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)	Histoire et géographie enseignement moral et civique 9 h – 11 h Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie*) 13 h 30 – 14 h 30 Langue vivante étrangère 15 h – 16 h 30

* Deux disciplines sur les trois

D.N.B. : l'épreuve orale

Durée de l'épreuve : **15 minutes**

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe (sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats) mais sont évalués individuellement.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes). Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe ; chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle.

L'épreuve est notée sur **100 points** :

- Maîtrise de l'expression orale (50 points)
- Maîtrise du sujet présenté (50 points)

Les cycles du Collège

- le cycle 3, cycle de consolidation (CM1, CM2 et classe de sixième)
- le cycle 4, cycle des approfondissements (classes de cinquième, quatrième et troisième)

Les liens vers les sites

teleservices.education.gouv.fr

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/college/Orientation-au-college/preparer-son-orientation-apres-la-3e>

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/college/Diplome-au-college/le-diplome-national-du-brevet-dnb>

<https://eduscol.education.fr/748/diplome-national-du-brevet>